



Les TIC ont-elles un sexe ? Les perspectives africaines en TIC et genre à la lumière des approches théoriques en communication

Oumar Kane*

Résumé

Dans la présente contribution, nous passerons en revue les enjeux théoriques reliés à la thématique genre et TIC à la lumière des positions développées par la recherche féministe. Un état des lieux de la recherche en sciences de la communication introduira la question en mettant l'accent sur des considérations méthodologiques et épistémologiques.

Dans un premier temps, les approches *universaliste et différentialiste* seront évoquées et les enjeux relatifs aux prises de position de leurs tenants sur la question de la technologie et des technologies d'information et de communication (TIC) éclairées. Dans un deuxième moment, la voie ultérieurement empruntée par l'approche *constructiviste* permettra de montrer en quoi la *réouverture* des catégories de genre et de technologie permet de réinterroger de manière fructueuse les deux approches précédentes. Les modalités du réajustement théorique et méthodologique qui a suivi seront mises au jour. Dans un troisième moment, la problématique TIC et genre sera analysée à l'aune de ses liens avec le développement, c'est-à-dire dans des contextes dits de *rareté des ressources* qui se trouvent être situés dans les pays dits en développement dont les liens avec la recherche féministe occidentale s'inscrivent dans une temporalité déjà ancienne.

Nous montrerons que la catégorie TIC est trop large pour servir de manière opératoire à l'analyse et qu'il est plutôt nécessaire de procéder de la manière suivante : d'abord distinguer les TIC en fonction des habiletés techniques qu'elles supposent de la part de l'utilisateur ; ensuite considérer que pour permettre d'analyser correctement les effets pratiques de la problématisation, il est nécessaire de tenir compte des différentes formes d'accessibilité (économique et géographique notamment) ; enfin que ce n'est

* Département de communication sociale et publique, Université du Québec, Montréal. E-mail : kane.oumar@uqam.ca

que dans un troisième et ultime moment que l'analyse des usages/non usages pourra permettre de penser l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Dans la partie conclusive, nous montrerons que la manière dont elle est problématisée rend la thématique TIC, genre et développement solidaire de l'approche universaliste malgré certaines divergences théoriques et stratégiques. Une ouverture critique permettra de proposer les jalons d'un agenda alternatif de la recherche qui demeure attentive à la résorption des inégalités et à l'amélioration des conditions de vie des femmes et, plus largement, des usagers des TIC dans les pays en développement.

Mots clés : communication et genre, genre et TIC, sexe des TIC, femmes et développement.

Abstract

In this contribution, we will review gender- and ICT-related theoretical issues in the light of the positions developed by feminist research. An inventory of research in communication science will introduce the issue, laying emphasis on methodological and epistemological considerations.

First, the *universalist* and *differentialist* approaches will be addressed and light will be shed on issues relating to their proponents' positions on the issue of technology and information and communication technologies (ICTs). Second, the path taken subsequently by the *constructivist* approach will show how the *reopening* of the gender and technology categories is used to reconsider fruitfully the two previous approaches. The methods of the subsequent theoretical and methodological readjustment will be brought to light. Third, the ICTs and gender issue will be analysed in terms of its relationship to development, i.e., in so-called contexts of *resource scarcity* that happen to be located in so-called developing countries whose relationship to Western feminist research are already longstanding.

We will show that the ICTs category is too wide to be used efficiently for the analysis, and that instead, we need to proceed as follows: first, distinguish ICTs according to the technical skills they require on the part of the user; next, consider that, in order to be able to analyse properly the practical effects of the problematisation, we need to take into account the various forms of accessibility (economic and geographic in particular); and last, that it is only in a third and final stage that the analysis of uses/non-uses will make it possible to think the improvement of women's living conditions.

In the concluding section, we will show that the way in which the issue of ICTs, gender and development is problematised makes the

themes supportive of the universalist approach, despite some theoretical and strategic differences. A critical openness will enable us to lay the groundwork for an alternative research agenda that remains sensitive to the reduction of inequalities and the improvement of the living conditions of women and, more generally, of ICTs users in developing countries.

Key Words: communication and gender, gender and ICTs, the gender of ICTs, women and development.

Considérations méthodologiques introductives

L'influence des rapports de sexe sur les représentations individuelles et collectives et, par ricochet et en retour, sur les interactions sociales est susceptible d'avoir une analyse sociologique à travers leur prise en compte dans la dynamique du changement des rapports de genre. En d'autres termes, l'analyse des interactions humaines (interpersonnelles ou médiatisées technologiquement) nécessite une prise en compte de facteurs liés aux statuts des acteurs (dont le genre n'est pas le moindre), au cadre d'interaction et au contexte sociétal global. C'est la condition nécessaire pour éviter une forme de déterminisme ou d'essentialisation récurrente dans nombre de recherches sociologiques et communicationnelles.

Les choses ne sont cependant pas simples puisque certaines difficultés se font jour au niveau méthodologique dès qu'on essaie d'opérationnaliser le questionnement :

... quand on tente de rendre compte des régularités de comportement qui, à première vue, peuvent être liées à la différence sexuelle. Comment en effet poser correctement la question de l'impact du genre sur la fréquence d'un usage, sur les modalités d'une pratique, sur la structuration d'une interaction ou sur le déroulement d'une conversation ? L'un des problèmes est d'éviter de réifier l'appartenance sexuelle et d'attribuer au genre, en tant que variable générale et indépendante de tout contexte, un pouvoir causal de détermination des conduites (Quéré et Smoreda 2000:3).

Ce questionnement est central puisqu'il pose le problème du sens de la corrélation entre le genre et les conduites et comportements sociaux. Une approche, largement dominante dans la recherche, est de partir du genre comme donnée initiale et de discriminer les conduites en fonction de ce facteur (approche explicative). Une approche alternative consiste à renoncer à faire du genre une variable explicative systématique et de partir des conduites en vue de reconstruire à travers les interactions la manière dont le genre est produit (West et Zimmerman 1987). Cette dernière

approche, qui se veut plus interprétative et compréhensive, ambitionne d'interroger la production du genre et son incidence sur les conduites sociales.

En sus des deux grandes approches qui viennent d'être évoquées, on retrouve dans la littérature une approche constructiviste/explicative. Elle privilégie une lecture qui ne donne le primat ni au genre ni à la technologie, mais s'inscrit plutôt dans le cadre d'une analyse où les deux éléments se co-construisent et où la dynamique peut changer à la faveur d'une renégociation des relations de genre ou à l'opposé des modalités de consommation des TIC au sein du couple. Cette perspective, processuelle, est largement mobilisée en sciences de la communication et en *gender studies*.

Dans les prochains paragraphes, nous tenterons de proposer une cartographie théorique assez large des recherches consacrées à la relation technique/technologies et genre. Nous identifierons les grandes lignes de force et les points de rupture de l'analyse de cette question par la recherche féministe. Nous terminerons en nous concentrant sur les expériences africaines que nous regrouperons à des fins heuristiques sous la thématique TIC, genre et développement.

Pour ce faire, nous nous basons sur une revue de la littérature. Le corpus est composé de rapports de recherche, d'articles, de monographies, de sites web et de rapports d'institutions diverses. Ce matériau a fait l'objet d'une analyse de contenu en vue de répondre à notre objectif qui est de dresser une carte, certes parcellaire de la littérature pertinente, et de positionner sur cette base les expériences et les recherches africaines récentes.

Technologie et genre : un essai de cartographie

L'analyse de la sexuation des formes de communication, des façons de s'exprimer et d'intervenir, autant d'objets déjà fortement investis par les linguistes ou les psychosociologues, est ainsi conduite de nouveau à propos des TIC. C'est généralement dans ces contextes théoriques préalables que s'insèrent la plupart des études sur la communication médiée par l'ordinateur et intéressées à évaluer les différences de sexe dans ce domaine (Gardey 2003:99).

Les recherches qui recourent à la construction de variables de type quantitatif (âge, sexe, revenus, habitation, etc.) pour saisir la consommation des technologies de communication s'inscrivent dans le projet de dresser une cartographie des inégalités de consommation et de pratiques médiatiques.

La mesure de la possession, de l'accès ou de l'usage/jouissance des biens de consommation sert d'arrière-plan et il est fréquent que dans ces études, le genre ne soit qu'une variable explicative parmi d'autres. A l'opposé, les analyses qui cherchent à identifier un *gender gap* sont davantage soucieuses de donner une spécificité à la variable genre dans la construction du dispositif méthodologique (Gardey 2003:93).

Il importe par ailleurs de relever que souvent, la question des médias est habituellement construite en contrepoint de celle de la technologie puisque les médias sont le lieu du plaidoyer (notamment féministe), tandis que les technologies (notamment les TIC) sont classiquement considérées comme les objets du plaidoyer. Bien entendu, la perspective peut évoluer, et elle évolue effectivement lorsque, d'une part, le fonctionnement des médias est questionné, devenant de ce fait l'objet critique d'une lutte, et, d'autre part, que les technologies elles-mêmes deviennent le lieu d'un investissement en vue d'initier des pratiques alternatives. C'est donc que les catégories ne sont pas figées et que les stratégies mises en avant peuvent articuler l'objet de la critique et l'espace de la *contestation* en subvertissant les catégories classiques des médias comme contenu et de la technologie comme support.

Les sous-champs de la thématique « communication et genre » sont extrêmement divers. *TIC et genre* ou *médias et genre* n'en sont que deux espaces qui se recoupent parfois. Nous allons évoquer brièvement quelques questionnements qui ont fécondé cette thématique en vue de montrer en quoi les problématisations migrent à partir d'un univers de préoccupations vers les autres. La question centrale du langage a en effet fait l'objet de développements importants au sein de la théorie féministe. Deux positions opposées sur la question, celles de Monique Wittig et de Luce Irigaray, coexistent à propos du rapport genre et misogynie :

Pour Wittig, le langage est un instrument ou un outil dont les structures ne sont en elles-mêmes pas misogynes, mais qui peuvent le devenir si l'on en fait des usages misogynes. Pour Irigaray, seul un autre langage ou une autre économie de la signification offrirait la possibilité d'échapper à la « marque » du genre, une marque qui, pour le féminin, n'implique rien de moins que l'effacement phallogocentrique du sexe féminin. Irigaray cherche à dévoiler que le rapport apparemment « binaire » entre les sexes est une ruse masculiniste qui exclut purement et simplement le féminin (Butler 2005:98).

Wittig conçoit le langage comme neutre, ce contre quoi s'insurge Irigaray dans *Parler* n'est jamais neutre. Ces prises de positions différenciées sur

le médium de communication¹ par excellence qu'est le langage humain sont homologues de celles qui ressurgiront à propos de la technologie et des médias dans les théories féministes.

La contribution des études féministes en *sciences et techniques* est déjà conséquente, particulièrement quand elles ont rencontré les *Cultural Studies* sur ce terrain qui a permis de féconder, à l'aune de la question genre, des problématiques telles que la sociologie de l'éducation, les usages de l'internet et des TIC ou l'accès différencié des élèves à l'outil informatique (Gardey 2003). L'analyse des impacts des techniques sur les relations de genre est une avenue de recherche amplement documentée. L'apparition de l'ordinateur personnel, puis de l'internet, a induit un repli de la recherche féministe relative à la technologie dans l'espace privé. Il ne faut cependant pas oublier pour autant un important courant de recherches dédié à l'étude des communautés en ligne, à l'organisation et à la coordination des mouvements féministes qui a pris de l'ampleur à partir de la fin des années 1990. Certaines recherches, davantage centrées sur l'*empowerment*, connaissent une popularité plus grande dans les pays dits « en développement » où les préoccupations collectives sont omniprésentes dans la littérature consacrée à ces questions.

Dans le même prolongement, un certain nombre de caractéristiques de la recherche relative aux inégalités basées sur le sexe sont importantes à rappeler. Le fait, par exemple, que le terme *genre* soit devenu quasi synonyme de féminin en est un exemple qui est probablement à l'origine d'une indistinction dans l'esprit de beaucoup entre *études féministes* et *gender studies*. Pour ce qui est de la question, éminemment communicationnelle, des interactions humaines médiatisées technologiquement, de nombreuses études analysent les interactions dans le cadre domestique ou professionnel avec, selon les recherches, une analyse de la technologie comme moyen d'émancipation ou instrument de domination. Ce *grand partage* n'est cependant pas unanime puisque « Tout comme le genre, les technologies de communication sont des constructions sociales dynamiques qui ne sont pas stabilisées... On peut donc poser l'hypothèse que cette évolution sera un ferment de l'acculturation des femmes à ces technologies devenues banalisées comme équipements culturels et non informatiques » (Jouët 2003:82).

En effet, et selon la même logique, les positions des féministes sur la technologie ont grandement divergé selon une ligne de fracture qui oppose les féministes universalistes aux féministes différentialistes. Pour les premières, la technologie est vue comme le lieu d'un accomplissement de soi des femmes qui disposeraient des mêmes capacités que les hommes. Pour les différentialistes, à l'opposé, la technologie est le lieu d'investissement des

valeurs machistes et constitue par excellence un lieu d'aliénation des femmes. Dès lors, la césure philosophique recoupe une opposition entre féministes universalistes (technophiles) et féministes différentialistes (technophobes). Cette opposition est elle-même homologue des prises de position féministes sur la question du langage (Butler 2005).

Comme en nombre d'autres domaines, ce débat, à plusieurs égards stérile, entre universalistes et différentialistes trouve une voie médiane avec l'investissement du débat par les féministes constructivistes qui font de la technologie un construit social, c'est-à-dire un lieu susceptible d'être investi par les luttes féministes progressistes. Il est intéressant de noter que dans cette mise en relation entre le genre et la technologie, certains courants se distribueront malgré tout selon la ligne de partage antérieure. En effet, trois cas de figure sont identifiables à cet égard :

- le genre est un construit social et la technologie est essentialisée ;
- le genre est un essentialisé et la technologie est un construit social ;
- le genre est, à l'instar de la technologie, un construit social.

Cette évolution recoupe l'état théorique des rapports de force entre les différentes écoles qui occupent le champ de la recherche. Dans le dernier cas de figure, on assiste à un constructivisme réciproque de la technologie et du genre qui rend possible la reconfiguration de l'existant en vue de la réalisation des objectifs féministes.

Le premier cas est symptomatique d'une approche qui tient sur la technologie et le genre des considérations relevant de deux univers épistémologiques distincts. Nous allons en préciser les contours dans les prochains paragraphes.

Le sexe de la technologie

La prime éducation encourage très inégalement les garçons et les filles à s'engager dans ces jeux [sociaux favorables à la virilité] et favorise davantage chez les garçons les différentes formes de la *libido dominandi* qui peuvent trouver des expressions sublimées dans les formes les plus « pures » de la libido sociale, comme la *libido sciendi* (Bourdieu 1998:62-63).

En partie dans le prolongement des analyses de Bourdieu qui faisait de la vocation scientifique un *appel* déterminé par des habitus spécifiques dans lesquels le genre joue un certain rôle, la sociologie des usages a cherché à analyser les usages comme un « construit social qui met en jeu des phénomènes d'appropriation, d'identité, de lien social et de rapports sociaux où se repèrent à chaque fois les marquages du genre » (Jouët 2003:59).

Dans le prolongement de ces considérations, de nombreuses controverses ont eu lieu sur le « sexe de la technique » (sexe du téléphone, sexe du langage, sexe de l'internet, etc.). Ainsi l'internet, du fait de ses origines guerrières et masculines, serait un univers substantiellement masculin dont les femmes seraient symboliquement et effectivement exclues. A cette lecture s'oppose, notamment suite au développement important de l'investissement féminin de l'internet, la thèse selon laquelle l'internet serait féminine, car elle permettrait de manière intuitive la communication étendue et la réalisation d'un idéal de partage congruent avec les valeurs féminines. Ces analyses, quel que soit le sexe conféré à l'internet, s'inscrivent assurément dans la veine universaliste de l'analyse féministe en attribuant une essence à la technologie ou au réseau des réseaux.

A rebours de cette essentialisation de la technique selon des catégories genrées, la recherche portant sur les relations entre le genre et la technologie a ainsi permis d'identifier une double relation. D'abord en montrant que le design des technologies est genré (les technologies ont un sexe) :

La technologie en soi n'a certes pas de sexe, mais les nombreuses recherches entreprises par des historiennes ou des sociologues des sciences et des techniques ont bien démontré que sa construction sociale était éminemment masculine (Jouët 2003:60).

Ensuite, en soutenant que les usages de la technologie sont orientés par certains construits sociaux, et notamment par les relations de genre. A cet égard, Kelan (2007) soutient que les hommes utilisent la technologie comme un jouet, tandis que les femmes la mobilisent comme un outil, ce qui renforce l'aspect instrumental du rapport féminin à la technologie récurrent dans la littérature. Cela aboutirait à établir et à renforcer un « fossé de genre » (*gender gap*) qui permet de rendre théoriquement compte du différentiel d'accessibilité aux TIC selon le genre.

Ladite accessibilité, qui se laisse assez bien saisir par les approches quantitatives, est parfois complétée par des études qualitatives davantage centrées sur les usages des technologies qui ont pu identifier une césure en matière de patterns d'utilisation :

Les femmes téléphonent plus que les hommes – plus souvent, plus longtemps – et elles se servent du téléphone autrement que les hommes et pour faire autre chose. Ainsi pourrait-on résumer en une phrase le constat établi par beaucoup de recherches sur les caractéristiques sexuelles des usages et des pratiques du téléphone (Quéré et Smoreda 2000:9).

A rebours de l'approche essentialiste de la technique (le sexe de la technique), l'approche socioconstructiviste envisage le rapport différencié à technologie comme permettant de *performer* le genre (*doing gender*). Du fait que les technologies sont perçues comme masculines, le fait pour les femmes d'avoir un rapport distancié aux technologies leur permettrait de performer leur féminité, mobilisant de ce fait une approche ouverte et processuelle :

So research has sought to show not how we are men and women, but how we become men and women through interaction. If gender and technology are seen as socially constructed, it is not surprising that technologies and gender are co-constructed. This means that gender influences technology, and technology influences gender (Kelan 2007:360).

Pour rendre compte des relations complexes de co-construction entre genre et technologie, Kelan (2007) propose de distinguer le genre *dans* la technologie du genre de la technologie. L'expression genre *dans* la technologie se rapporte à la manière dont la conception même de la technologie prescrit une offre d'usage et des scripts d'utilisation qui prennent pour modèle un utilisateur masculin. L'expression genre *de* la technologie réfère d'un autre côté à la symbolique du fait qu'elle cristallise dans un artefact l'imaginaire masculin qui tient à distance les femmes et leur renvoie une image de non adéquation à l'univers technique.

De cette manière, l'argument récurrent avancé par la recherche féministe dédiée à la technique est que la culture technique est fortement teintée de valeurs masculines et la symbolique sociale redouble l'effet d'exclusion des femmes en décourageant les ambitions féminines dans les disciplines scientifiques ou techniques socialement rattachées à un univers masculin. L'informatique et les télécommunications² en sont deux exemples souvent cités :

[la recherche] vise à documenter la différence constatée parmi les adolescents du secondaire dans l'utilisation de l'outil informatique. L'un de ses objets est ainsi de chercher à évaluer en quoi la désaffection des filles vis-à-vis des mathématiques joue vis-à-vis de l'ordinateur (Gardey 2003:92).

Il semblerait que les usages féminins des technologies ont tendance à être utilitaires et fonctionnels (Mardsen 1987 ; Bourdieu 1998 ; Quéré et Smoreda 2000 ; Jouët 2003). C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles dans leurs usages des TIC, les femmes ont moins tendance à les voir comme des technologies que comme des supports d'activités, c'est-

à-dire à considérer les TIC comme des outils au service d'activités et de relations sociales extérieures aux technologies elles-mêmes (Kelan 2007).

La thèse de la désaffection des technologies par les femmes nécessite cependant d'être grandement relativisée si l'on jette le regard sur les usages privilégiés par les femmes et sur leurs artefacts de prédilection³. En effet, certaines technologies sont considérées comme « asexuées » du fait que leur usage ne montre pas de discrimination particulière en termes de genre. Historiquement, ce fut le cas dans les pays industrialisés pour ce qui est de la radio, de la télévision et du téléphone. Cette donnée est-elle aujourd'hui valable pour les pays africains ? Même si ça ne résout pas la question de l'accessibilité, on peut répondre en partie par l'affirmative, pour des raisons qui tiennent pour l'essentiel à la variable orale et au fait que ces technologies ne nécessitent pas, pour être consommées, un niveau élevé d'alphabétisation⁴. Ce facteur, de manière négative, parvient à uniformiser l'espace des usages dans les pays en développement sans montrer de discrimination particulière selon le facteur genre.

Le cas largement documenté du téléphone (Jouët 2003) est intéressant à rapprocher du fait que les femmes ont en charge la gestion du capital social de la famille (Fischer 1988 ; Bourdieu 1998) et mobilisent le téléphone en vue d'entretenir les liens avec le réseau familial et amical :

En règle générale, les femmes ont donc davantage de contacts que les hommes avec la famille et avec le voisinage tandis que ceux-là s'orientent vers les contextes sociaux plus larges et plus hétérogènes de la vie professionnelle (Quéré et Smoreda 2000:11).

Ces considérations, qui peuvent sembler transculturelles, n'en recouvrent pas moins une différence importante dans la manière de penser les relations entre les TIC et le genre dans la recherche africaine et occidentale. Si certaines théorisations (le *cyborg* par exemple) peuvent sembler résulter de préoccupations locales spécifiques aux préoccupations des théoriciennes occidentales (Haraway 1991), d'autres questionnements semblent transversaux aux contextes sociétaux et aux cadres culturels. Pour exemple, les questionnements avancés par Jouët :

Quelle a été et quelle est aujourd'hui la place du genre dans la conception et la diffusion des technologies de communication ? L'acculturation et l'appropriation des technologies de communication sont-elles genrées ? Quelle médiation jouent les TIC dans les rapports sociaux de sexe et dans la communication entre les hommes et les femmes en réseau ? (Jouët 2003:55)

A quoi il faudrait ajouter la question qui émerge clairement à l'issue d'une revue de la littérature dédiée à la thématique TIC, genre et développement : *De quelles manières les TIC sont-elles supposées contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes africaines ?*

Nous allons tenter d'identifier les grandes lignes de cette thématique dans les prochains paragraphes.

TIC, genre et développement : spécificités de l'approche en contexte africain

Par certains aspects, la situation des femmes par rapport aux hommes à l'égard de la technologie dans les pays industrialisés semble homologuer à celle de l'ensemble des usagers situés en Afrique par rapport à ceux résidant dans les pays développés : ce sont des utilisateurs et non des producteurs de technologie (Kane 2010). La manière dont la question TIC et genre est problématisée est assez différente au Nord et au Sud, essentiellement parce que la question centrale de l'égalité d'accès répond à des contraintes spécifiques dans les deux environnements.

L'une des différences les plus importantes concerne l'intégration de la question TIC et genre dans les préoccupations liées au développement sur le continent africain. Il s'agit de penser les technologies comme moyens de réduire les inégalités socioéconomiques pour reconfigurer les rapports sociaux de genre en vue d'atteindre plus d'égalité.

Pour exemple, la manière dont la question du genre a été problématisée lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) est intéressante à plusieurs égards. Lors de la conférence régionale préparatoire africaine au SMSI qui s'est tenue en octobre 2005 à Accra au Ghana, le *Caucus genre du SMSI* a tenu à aligner ses recommandations sur les *Objectifs du millénaire pour le développement* (OMD) et a recommandé de « traiter comme une question fondamentale l'intégration de l'égalité de genre et les droits des femmes dans les TIC et la société de l'information et du savoir » (Caucus genre du SMSI, 2005). Lors de cette réunion préparatoire, le *Caucus genre* a identifié cinq secteurs prioritaires où il proposait d'investir les efforts et les ressources en vue du plaidoyer :

1. le financement : est notamment sollicitée la mise à contribution du *Fonds de solidarité numérique* (FSN) et des banques de développement ainsi que la mobilisation de leviers de financement spécifiquement dédiés aux projets avec une composante genre importante ;

2. la mesure statistique : est recommandée la création d'indicateurs sexospécifiques de manière à rendre compte avec précision du degré d'inclusion/exclusion des femmes dans la société de l'information et du savoir ;
3. les TIC et le développement : est mise en avant la contribution « immense » des TIC au développement socioéconomique qui est appelée à être reliée à une analyse en termes de genre ;
4. l'accessibilité : la mise à disposition des infrastructures dans un rayon raisonnable pour tous (accès universel) en zone rurale et urbaine. L'inclusion de la téléphonie mobile, de l'internet, des logiciels et des contenus sont considérés comme essentiels ;
5. l'industrialisation : l'importance des industries des TIC (y compris l'industrie de recyclage des ordinateurs) est évoquée et il est demandé que les femmes y soient impliquées à tous les niveaux ;
6. la gouvernance de l'internet : il s'agit à cet égard de favoriser une inclusion plus importante des femmes dans les instances mondiales qui ont en charge la gouvernance de l'internet.

On voit à l'œuvre, dans la problématique TIC, genre et développement, des recouvrements entre la préoccupation relativement récente pour les TIC et la société de l'information et un combat plus ancien autour de la question « Femmes et développement⁵ » (Touré s.d.). Il en résulte une perspective davantage instrumentale que critique sur le statut de la technique, tandis que le volet critique de la recherche réside dans l'approche genre dont c'est le fondement épistémologique.

Dès lors, les TIC sont considérées comme étant au *cœur* du processus d'inclusion sociale et la notion de « connectivité » devient essentielle pour analyser les processus d'exclusion pensés sur des modalités conjointement sociales et numériques. On voit donc que la thématique TIC et genre en Afrique est à plusieurs égards éloignée de la recherche féministe britannique ou américaine sur la technique et le genre. En revanche elle est, s'agissant de ses thématiques, plus proche des préoccupations occidentales relatives à l'accessibilité des minorités et des communautés désavantagées :

Regarding minority communities, the literature argues that ICTs do provide a new focus for understanding bridging and bonding forms of social capital and thus for fostering connectivity *within* and *between* minority communities. Thus it supports the importance of examining the role of ICTs in strengthening minority communities, enhancing their

within and *between* ‘connectedness’ and responding to their perceived problems of social exclusion and limited social or community cohesion. At the same time, evidence points to a series of economic, educational/skills, psychological, cultural and political barriers which prevent minority communities from fully appropriating ICTs (Tsatsou et al. 2011).

Pour ce qui est des stratégies, il est question, pour certaines des organisations de femmes actives dans le domaine des TIC, de promouvoir l’inclusion par le plaidoyer et le lobbying. Par exemple, le *Réseau genre et TIC* a produit en 2004 un manuel intitulé « Citoyennes africaines dans la société de l’information » destiné à traiter : « ... du point de vue des femmes, des enjeux liés à l’entrée des pays africains dans la société de l’information. Il [le manuel] présente, à l’intention des décideurs et acteurs publics, civils et privés, un plaidoyer sur la prise en compte du genre dans les politiques de TIC pour une société africaine de l’information juste, plurielle et inclusive » (Réseau genre et TIC, 2004). Il s’agit, pour l’essentiel, de réduire la fracture numérique de genre (*gender gap*) qui est considérée comme le danger majeur susceptible de renforcer considérablement la marginalisation dont les femmes font l’objet sur le continent africain.

Pour nombre de ces organisations actives sur la thématique TIC, genre et développement, les changements des relations de genre sont lents, mais s’accélèrent dans des périodes de transition comme celle de la révolution technologique actuelle. L’avènement de la société de l’information est considéré comme une période de transition majeure qui va « nécessairement » changer la donne des relations de genre.

C’est en ce sens que la « société de l’information » sert de levier argumentatif pour promouvoir (sous le registre discursif de l’*intégration*) la cause des femmes dans une conjoncture historique et technologique considérée comme exceptionnellement favorable aux desseins féministes.

C’est notamment le cas du *Panafrican Association of Women in Telecommunications and Information Communication Technologies* (PAWOTI) qui est une association ayant pour objectif la prise en compte des questions de genre relativement aux TIC en Afrique. Les objectifs de PAWOTI tels qu’ils ressortent de sa constitution sont : le plaidoyer, la gouvernance, la formation, l’évaluation à travers un observatoire et des initiatives de terrain en vue de changer l’état de l’existant. L’objectif affiché est de favoriser l’intégration des femmes africaines dans la société de l’information considérée comme le train à destination du développement à ne surtout pas rater. Pour y arriver, un certain nombre d’obstacles doivent être surmontés, comme celui de l’accès aux TIC qui

est initialement conditionné de manière importante par le revenu. Une deuxième barrière est celle du niveau d'instruction. À l'aune de ces deux facteurs, on n'a pas de mal à imaginer que la situation des femmes n'est pas la meilleure possible sur le continent africain. Cette situation relative aux TIC est cependant loin d'être uniforme sur l'ensemble du continent et il faut noter que dans certains pays et en certains domaines, les femmes sont mieux loties que les hommes. C'est le cas au Mozambique où les femmes détiennent plus de téléphones mobiles que les hommes et au Cameroun où leur maîtrise de l'internet est plus élevée (Gillwald et al. 2010). Sans remettre aucunement en cause le diagnostic global d'une inéquité d'accès et d'usage, cela montre cependant que l'inégalité n'est pas un destin et que lorsque les conditions sont requises, le handicap féminin peut être surmonté sur tous les terrains.

Pour ce qui est plus spécifiquement des usages des TIC, deux caractéristiques importantes peuvent être identifiées en Afrique. D'abord, la mutualisation des ressources communicationnelles dans des contextes de rareté, ensuite l'émergence d'une forme inventive de débrouillardise. L'emprunt du téléphone des voisins, le fait d'appeler brièvement pour que la personne appelée, mieux nantie, retourne l'appel manqué, le fait de détenir une puce téléphonique qu'on insère dans le téléphone des connaissances au gré des occasions, la possibilité de recevoir ses appels dans les télécentres, etc. sont des stratégies largement répandues chez les hommes et les femmes et qui sont des formes de débrouillardise et de détournements d'usage permettant de minimiser le coût relié à l'utilisation des TIC (Kane 2010).

Ces formes de *braconnage* ne sauraient cependant suffire à changer l'état d'inéquité qui caractérise l'économie politique des TIC en Afrique. C'est pourquoi la lutte contre la pauvreté, pour le développement durable et pour la démocratie est considérée comme inséparable de la prise en considération de la dimension genre dans les politiques publiques en matière de développement. Il ne faudrait par conséquent pas restreindre le plaidoyer au seul champ des TIC, comme c'est souvent le cas :

Ainsi, les TIC peuvent être une bénédiction pour les femmes africaines, en leur permettant de s'alphabétiser, y compris dans leurs langues nationales et locales. Elles permettent de moins souffrir de la mortalité maternelle et infantile, de trouver d'autres débouchés, plus rémunérateurs, pour leurs activités génératrices de revenus, d'améliorer leur statut social en faisant davantage respecter leurs droits et leur dignité, et en étant moins victimes de violence, d'assumer leurs devoirs en tant que citoyennes de leur pays, de leur continent et du monde (Réseau genre et TIC 2004:39).

Ce statut quasi révolutionnaire attribué à la technologie considérée comme un catalyseur de développement fait des TIC un outil fondamental en vue de l'intégration dans la société de l'information, comme la *Déclaration de principes* du Sommet Mondial sur la Société de l'Information de 2007 l'a énoncé dans les termes suivants : « Nous affirmons que le développement des TIC est porteur de multiples opportunités pour les femmes, qui devraient faire partie intégrante de la société de l'information et en être des acteurs clefs».

Ce surinvestissement de la technologie comme facteur-clé pour changer les rapports de genre et permettre un *empowerment* des femmes n'est cependant pas partagé par tous malgré sa grande popularité dans les discours. Les politiques et les stratégies en matière de TIC ne suffiront pas à régler le problème et il faut une vision plus large et intégrée qui prenne notamment en compte les enjeux liés à l'éducation qui recoupent en maints points ceux de la thématique TIC, genre et développement.

Conclusion

Comme remarque conclusive, il faut d'abord noter que très souvent, la recherche consacrée aux TIC réduit lesdites technologies à l'internet. Cette particularité tient, d'une part, au fait que l'internet est un *métabédium* qui intègre les autres médias (convergence technologique), et, d'autre part, au statut peu délimité des TIC par rapport aux médias dits classiques (d'où la nécessité de spécifier en utilisant le vocable Nouvelles TIC). Outre cette réduction, on remarque également une ambivalence des effets (théorie de l'impact) que la recherche attribue soit aux TIC soit au genre. Cette ambivalence n'est pas surprenante puisqu'elle est congruente avec la diversité des représentations, des analyses et des discours sur la technique. Woolgar (2000) en appelle à une *technographie* qui permettrait d'interroger les possibles sociétaux sous-jacents aux discours tenus sur la technologies afin de distinguer les véritables alternatives des propositions conservatrices des rapports de force existants.

Étant donné les relations fortes qui existent entre les *gender studies* et la problématique TIC et genre, on pourrait être tenté de soutenir que :

... la sociologie du genre s'étant développée majoritairement comme sociologie critique, la variable sexuelle a été souvent thématifiée dans une problématique de la domination masculine et de la distribution inégale du pouvoir et des ressources (Quéré et Smoreda 2000:10).

Ce serait cependant une erreur de partir de cette prémisse pour postuler un potentiel critique systématique des études menées autour de la problématique « TIC, genre et développement ». En effet, celle-ci se ressourcent souvent à l'aune de l'approche universaliste. Cela permet certes de favoriser stratégiquement l'atteinte de l'objectif d'accès et l'appropriation par les femmes des TIC dans une perspective de développement. Ce n'est pas pour autant que les rapports de genre seront renouvelés du fait des vertus inhérentes aux TIC. Pour renverser la vapeur et conserver le potentiel critique au cœur du projet féministe dans l'analyse des liens entre TIC et genre, il faut non pas instrumentaliser la critique féministe et la mettre au service des TIC, mais plutôt faire passer la technologie par le crible de l'analyse féministe. Ce n'est pas une mince affaire, mais c'est l'un des chantiers théoriques les plus pressants.

Notes

1. Même s'il est loin d'être réductible à la seule transmission du sens.
2. A l'opposé de la bureautique ou de la sténographie, qui ont certes été initialement investies massivement et quasi exclusivement par les femmes, mais dans le cadre d'une pratique professionnelle répétitive et peu gratifiante. Il faut donc nuancer l'affirmation selon laquelle la technique est un univers monopolisé par les hommes. Elle l'est parfois par les femmes, mais selon un schéma qui montre historiquement une forme de péjoration des pratiques considérées (Bourdieu 1998 ; Jouët 2003).
3. Dans certains cas, la structure des *patterns* genrés d'usage des technologies dans l'espace domestique contribue à construire/reproduire les rapports au sein du couple. Les quatre modèles dégagés par Van Zoonen (citée par Jouët 2003:74) sont à cet égard pertinents. Ce sont les modèles : 1) traditionnel : le modèle classique de domination masculine prévaut pour ce qui est des usages des TIC au sein du couple, c'est-à-dire que les usages sont essentiellement masculins ; 2) négocié : les TIC font l'objet d'une utilisation négociée et partagée ; 3) individualisé : le multi-équipement permet un rapport personnel de chaque membre du couple à la technologie ; 4) inversé : le modèle classique de domination est retourné au profit de la femme.
4. Cette analyse est elle-même tempérée par l'étude menée par Gillwald *et al.* (2010) dans dix-sept pays africains et qui montre qu'en cas de possession d'un seul poste de radio dans la maison, les femmes y ont moins accès que les hommes, même à niveau équivalent d'éducation et de revenus.
5. Les approches sur cette question sont nombreuses (*Femmes et Développement, Intégration des Femmes au Développement, Genre et Développement*, etc.) et renvoient aux débats qui ont animé la théorie féministe et qui ont vu

paradigmatiquement s'opposer une conception libérale soucieuse de réformer l'état des rapports sociaux et une approche marxiste résolue à reconstruire une architecture sociale sur des bases différentes.

Références

- Butler, J., 2005, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris : La Découverte.
- Caucus genre du SMSI, Résumé des recommandations. Seconde conférence régionale africaine préparatoire au SMSI. Accra, Ghana, 2-4 février 2005, en ligne, http://www.uneca.org/aisi/daw-ws/Summary_Recommendation_French2005.pdf
- Fischer, C.S., 1988, « Gender and the Residential Telephone, 1890-1940, Technologies of Sociability », *Sociological Forum*, Vol. 3, No. 2, p. 211-233.
- Gardey, D., « De la domination à l'action. Quel genre d'usage des technologies de l'information ? », *Réseaux* 2003/4, N° 120, p. 87-117.
- Gillwald, A., Milek, A., et Stork, C., 2010, « Gender Assessment of ICT Access and Usage in Africa », *Research ICT Africa Policy Paper*, Vol. 1, No. 5, en ligne, <http://ictupdate.cta.int/Links/Documents/Gender-Assessment-of-ICT-Access-and-Usage-in-Africa>
- Haraway, D., 1991, « A Cyborg Manifesto : Science, Technology and Socialist-Feminism in the Late Twentieth Century », in *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*, New York: Routledge, p. 149-181.
- Jouët, J., 2003, « Technologies de communication et genre. Des relations en construction », *Réseaux* 2003/4, No. 120, p. 53-86.
- Kane, O., 2010, *L'organisation des télécommunications au Sénégal*, Paris: Karthala.
- Kelan, E. K., 2007, « Tools and Toys. Communicating Gendered Positions Towards Technology », *Information, Communication & Society*, Vol. 10, No. 3, p. 358-383.
- Mardsen, P. V., 1987, « Core Discussion Networks of Americans », *American Sociological Review*, Vol. 52, No. 1, p. 122-131.
- Quéré, L. et Smoreda, Z., 2000, « Présentation », *Réseaux* (Dossier spécial *Le sexe du téléphone*), Vol. 18, No. 103, p. 9-17.
- Réseau genre et TIC, 2004, « Citoyennes africaines de la société de l'information », *Environnement africain* (série «Etudes et Recherches»), en ligne, <http://www.esueladefeminismo.org/spip.php?article16>
- Touré, M., s.d., *La recherche sur le genre en Afrique : quelques aspects épistémologiques, théoriques et culturels*, en ligne, <http://www.codesria.org/spip.php?article579&lang=en>

- Tsatsou, P., Stafford, I., Higgs, G., Fry, R. et Berry, R., 2011, *ICT Use and Connectivity of Minority Communities in Wales*, en ligne, www.wiserd.ac.uk/wp-content/uploads/.../CCDiscussionPaper.pdf
- United Nations Division for the Advancement of Women, 2003, *Information and communication technologies and their impact on and use as an instrument for the advancement and empowerment of women*, New York: UNDAW, en ligne, <http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/ict2002/index.html>
- Van Zoonen, L., 2002, « Gendering the Internet : Claims, Controversies and Cultures », *European Journal of Communication* , Vol. 17, No. 1, p. 5-23.
- Woolgar, S., 2000, « Virtual Technologies and Social Theory: a Technographic Approach », in *Preferred Placement: Knowledge Politics on the Web*, sous la dir. de Richard Rogers, Maastricht: Jan Van Eyck Akademie Editions, p. 169-183.